Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Caf et garder la maison en indivision aprés séparation

Par Fleur1980

Bonjour,

Nous nous séparons et souahitons garder la maison en indivision jusqu'au jour où la banque accepte de nous désolidariser (j'habiterai la maison et je rembourserai l'intégralité du crédit).
Toutefois, est-ce que j'aurai des droits à la caf sachant que mon ex apparaitra toujours en tant que co-emprunteur?

Merci beaucoup.